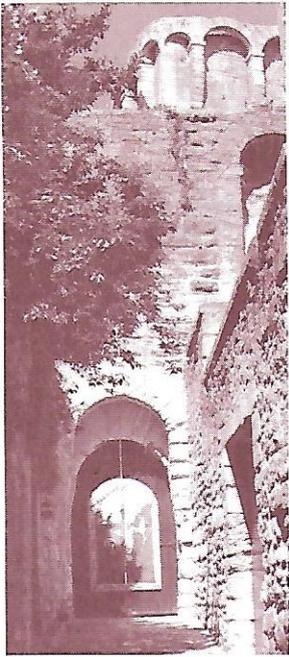


Historique des lieux



Au XI^{ème} siècle, deux châteaux existaient à Uzès : le château Bermond et le château Raynon du nom des deux seigneurs d'Uzès.

Le château Bermond deviendra le duché. Le Jardin Médiéval est installé dans l'enceinte du château Raynon.

Les Évêques en 1242 et 1280 puis le Roi

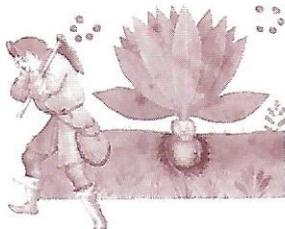
Charles VIII en 1493, achetèrent chacun une part de la seigneurie de Raynon... Les trois coseigneurs d'Uzès furent dès lors : le seigneur (descendant de Bermond), l'Évêque et le Roi.

Les trois tours d'Uzès : tour Bermonde (duché), tour de l'Évêque et tour du Roi (dans l'enceinte du Jardin Médiéval), symboliseront ces trois pouvoirs rivaux jusqu'à la révolution.

Les Évêques firent très tôt de leur château un lieu de justice (tribunal et prison). Le château du Roi servit certainement de résidence. Louis XIII y séjourna du 10 au 14 juillet 1629, au moment de la paix d'Alès (soumission des villes protestantes). On l'utilisa comme cantonnement pour les troupes de passage et comme prison.

À la révolution, ces biens devinrent propriété de l'État. Les deux châteaux de nouveau réunis servirent de prison d'arrondissement jusqu'au début du XX^{ème} siècle.

Un moment oubliés, ces lieux chargés d'histoire trouvent une nouvelle vie grâce à la création d'un Jardin Médiéval ouvert au public...



Le Jardin

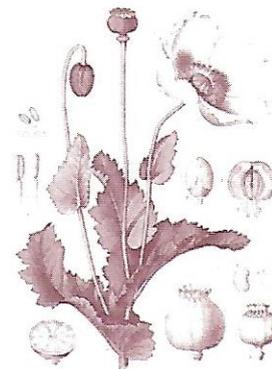


Créé en 1995, c'est un lieu dont l'aménagement s'inspire des jardins clos de la fin du Moyen Âge. Les très abondantes illustrations et enluminures des manuscrits furent une importante source de renseignements pour l'évolution de ce Jardin Botanique.

Une grande partie des plantes cultivées ici, ont accompagné l'homme des origines à nos jours. Elles étaient utilisées au Moyen Âge pour se nourrir, se soigner et pour différents usages de la vie domestique : vêtements, teintures, ornements... On trouvera également une ouverture sur les nombreuses variétés de la flore sauvage régionale, qui occupaient autrefois une place importante au sein des populations.

L'objectif de ce jardin est de vous permettre de découvrir, de reconnaître, de vous informer et, peut-être, de renouer avec le végétal, des liens parfois oubliés. Il a aussi pour vocation de contribuer à la conservation de certaines variétés.

Au cours de votre visite, vous rencontrerez des panneaux explicatifs ainsi que des mises en garde au sujet des plantes toxiques, un point rouge les signale. Par mesure de sécurité nous vous convions à être vigilant et par respect pour "Le Monde Végétal" nous vous demandons de ne pas cueillir les plantes.



Pavot somnifère